

ALLOCUTION DE M. PIERRE MAUROY LORS DE LA VISITE DE M.
CLAUDE EVIN, MINISTRE DE LA SOLIDARITE, DE LA SANTE ET
DE LA PROTECTION SOCIALE

(Hôtel de Ville, le 19.12.1988)

Monsieur le Ministre,

Mesdames,

Messieurs,

La Ville de Lille, son Conseil municipal expriment par ma voix leur plaisir d'accueillir, dans cet Hôtel de ville, le Ministre de la Solidarité, de la Santé et de la Protection sociale.

Vous avez, Monsieur le Ministre, accepté une lourde charge, mais qui a le mérite, à mes yeux, d'être d'une grande cohérence. La solidarité, à elle seule, est un vaste programme. Un programme qui recouvre une grande partie des aspirations pour un monde plus juste, une société plus égalitaire. La santé et la protection sociale en sont les naturels préalables. Ils constituent les garanties minimales qu'un pays développé doit offrir à sa population.

Nous avons, ce matin, longuement évoqué les problèmes du Centre hospitalier régional. Je n'y reviendrai pas dans le détail, mais je veux vous remercier encore pour

votre compréhension des difficultés et des ambitions de cet établissement. Le contrat d'objectifs que nous avons signé ce matin est capital pour l'avenir du C.H.R., tant dans sa dimension d'établissement régional au service d'une population de quatre millions d'habitants, que dans celle que peut lui donner notre ambition européenne.

Vous êtes ici, Monsieur le Ministre, dans une région, dans une ville qui a cultivé la solidarité comme une valeur essentielle. L'industrialisation que nous avons été les premiers à connaître, l'affirmation d'une identité ouvrière, qui en a été le corollaire, ont forgé ici des hommes généreux, à l'écoute des autres et particulièrement des plus faibles.

Cette histoire a fait de Lille une ville pionnière en matière sociale. Cet héritage, nous l'avons fait fructifier. Si notre ville ne connaît plus ces situations caricaturales qu'engendrait cette dure exploitation des hommes qui a marqué notre histoire, elle a voulu rester un modèle en matière de solidarité.

Dans un contexte économique marqué par le chômage et le bouleversement des structures du marché du travail, nous avons imaginé des formules originales, des méthodes de travail au plus près des individus, associant largement l'ensemble des forces sociales locales, institutionnelles ou associatives.

Ces dernières années, trois priorités ont dominé

notre action : la lutte contre la pauvreté et la précarité, l'aide au logement et l'insertion professionnelle. Trois priorités qui, en fait se rejoignent dans un même objectif : en finir avec ces situations inacceptables, ces spirales infernales que connaissent des femmes et des hommes marginalisés par les aléas de la vie : divorce, veuvage, perte d'emploi, toutes situations que la crise a considérablement aggravées.

Une philosophie a présidé à l'ensemble de notre action : privilégier la réinsertion dans la dignité plutôt que l'assistance. A cet égard, je pense que nous pouvons être fiers de notre grande innovation : l'OSLO, c'est à dire l'organisme social du logement, qui, à ma connaissance, n'a pas d'équivalent en France. Ce service, créé pour favoriser le maintien dans leur logement de personnes en dette de loyer, est tout le contraire d'une action d'assistance. La Ville, certes, aide financièrement les familles en difficulté à résorber leurs impayés, mais elle le fait dans le cadre d'un véritable contrat moral. Après une mise à plat de leur situation, qui, bien souvent, leur permet de retrouver le bénéfice d'aides sociales qu'elles avaient perdu, les familles s'engagent à payer régulièrement leur loyer.

L'insertion par la formation et le travail est une autre priorité de notre action. En premier lieu, nous l'avons favorisée par une adhésion massive aux dispositifs nationaux de lutte contre le chômage : les TUC, les PIL et les PLIFS. Ensuite, nous avons donné une dimension supérieure à ce programme, en créant, avec les principaux acteurs économiques et sociaux d'un quartier de Lille,

le quartier de Moulins, une association intermédiaire, l'Association lilloise d'insertion et de solidarité pour l'emploi, l'ALISE. Cette association a une fonction qui est essentielle, celle d'accueillir et d'accompagner des adultes en difficulté, des personnes sans emploi qui ne sont pas familiarisées avec les systèmes de formation. A cela s'ajoute une dimension marchande. L'association met en effet à la disposition d'utilisateurs, publics ou privés, pour des prestations ponctuelles et non concurrentielles, une main d'oeuvre formée de personnes en situation de précarité, qui trouvent ainsi un statut de salarié et une rémunération calculée sur la base du SMIC.

Enfin, nous sommes allés plus loin dans le processus de relation entre l'économie et le social, en mettant en place, en collaboration avec l'association des régies techniques, ART, une entreprise intermédiaire. Cette entreprise, encore récente, devrait se développer. Sa première mission a été de renforcer les opérations de propreté engagées par les services municipaux dans les quartiers.

C'est dans ce contexte que nous nous engageons aujourd'hui totalement dans la mise en place du revenu minimum d'insertion. La Ville de Lille, Monsieur le Ministre, s'est préparée à la mise en oeuvre de cette remarquable avancée sociale. Il y a quelques semaines, un colloque a réuni, à l'initiative de M. Bernard Roman adjoint chargé des affaires sociales, tous les partenaires de la Ville, pour une réflexion

sur les conditions optimales de l'application de cette loi.

Je crois pouvoir dire que nous sommes prêts, en ajoutant que nous bénéficions de certains atouts qui nous sont spécifiques. Je veux parler de notre association et de notre entreprise intermédiaires, mais aussi, en amont, de cette richesse que constitue l'existence de nos dix mairies de quartier. La décentralisation des services municipaux, qui est une originalité de Lille devrait constituer un plus pour l'accès des personnes concernées au bénéfice du R.M.I. Ces mairies sont en effet dotées de guichets sociaux qui rassemblent toutes les informations et qui permettent toutes les démarches préalables à l'obtention d'aides sociales.

Vous le voyez, Monsieur le Ministre, Lille reste fidèle à sa réputation d'être à l'avant-garde de l'innovation sociale. Je souhaite qu'elle reste un modèle en la matière, même si, en cette période difficile, elle se sort mieux des difficultés que bien des villes de notre région. La solidarité est un état d'esprit. Nous l'aurons toujours en tête, à l'égard des Lillois, mais aussi à l'égard de la population de notre agglomération .

Claude Evin l'a confirmé lors de sa visite à Lille

FEU VERT DE L'ÉTAT A UN NOUVEL HOPITAL MÈRE-ENFANT AU C.H.R.



Le premier contrat d'objectifs Etat-CHR, visant à « accompagner concrètement la modernisation de l'établissement dans ses investissements, ses structures et sa gestion » a été signé lundi par le ministre de la Santé, Claude Evin, et Pierre Mauroy, député-maire de Lille et président du conseil d'administration du Centre Hospitalier Régional de cette ville.

Claude Evin a annoncé l'attribution par l'Etat d'une subvention de 800.000 F permettant de poursuivre l'étude d'un projet d'un secteur mère et enfant au CHR de Lille, ainsi qu'une dotation complémentaire de 15 millions de F.

Enfin une majoration de la base budgétaire pour la détermination du budget 1989 d'un montant de 8,3 millions de F.

Notre photo : lors de l'inauguration de la Maison d'accueil pour personnes âgées à Hellemmes.

(Photo Nord-Matin)

● Page 2

NN de Nivre 197